



STADE MULTISPORTS DE MONTROUGE

Société Omnisports S. A. G. 51.1.159 - 105-107, rue Maurice Arnoux 92120 MONTROUGE

Tél. : 01 42 53 70 88 - contact@smm92.fr - @SMMontrouge



CHARTRE D'UTILISATION DES INSTALLATIONS EN JEU LIBRE

La présente chartre rappelle les règles essentielles pour garantir une pratique autonome, responsable et sécurisée.

1. Accès aux installations

Je reconnais que :

- Le jeu libre est réservé aux **adhérents à jour de leur inscription**. Le prêt à d'autres personnes de badge, clé ou code d'accès est interdit, sauf dérogation expresse et en amont des dirigeants de la section concernée.
- Je ne peux accéder qu'aux **créneaux et lieux autorisés** par ma section, dans les conditions respectant les règlements intérieurs du SMM et de la section s'il existe pour moi ou mon enfant en tant que responsable légal.

2. Comportement

Je m'engage à :

- respecter les installations municipales mises à disposition, vérifier l'état visuel des installations et du matériel,
- utiliser les équipements conformément à leur usage,
- pratiquer avec prudence et en respectant les autres usagers, ne pas adopter de comportement dangereux,
- connaître la localisation de la trousse de secours,
- consulter les numéros d'urgence affichés,
- signaler immédiatement tout incident ou situation dangereuse au responsable de créneau,
- remettre le matériel en place après utilisation, quitter les lieux propres.

3. Responsabilité et respect du règlement

Je reconnais que :

- Le non-respect de cette chartre ou du règlement intérieur peut entraîner des sanctions disciplinaires.
- La pratique du jeu libre reste sous ma responsabilité.

Aïkido

Athlétisme /
Jogging

Badminton

Basket-ball

Cyclo-randonnée

Eveil omnisports

Fitness Santé

Gymnastique
artistique

Gym pour tous

Handball

Judo / Ju-jitsu

Karaté

Marché santé

Natation /
Aquagym

Pétanque

Tennis

Tennis de table

Volley-ball